

Prix des valeurs fondamentales

Dossier de soumission pour 2023



Ouverture de la pose de candidatures : 18 avril 2023

Date limite du dépôt de candidatures : 31 mai 2023

Contact : info@IAP2canada.ca

TABLE DES MATIÈRES

Dossier de soumission pour 2023	1
À propos des prix	3
Valeurs fondamentales de l'AIP2	5
Spectre de la participation publique de l'AIP2	7
Catégories de prix.....	8
Extension de la pratique par la créativité, la contribution et l'innovation sur le terrain	8
Engagement des populations autochtones	9
Respect de la diversité, de l'inclusion et de la culture	10
Projet de l'année.....	11
Prix de l'engagement visuel	12
Prix de l'organisation de l'année	13
Prix de recherche	14
Juger.....	16
Prix	18
Dates clés	19
Frais de dossier	19
Comment postuler.....	20
Des questions ?	20

À propos des prix

Les prix annuels de l'Association internationale pour la participation publique – au Canada (AIP2 Canada) récompensent et encouragent les organisations et les individus dans la pratique de la participation et de l'engagement du public - en promouvant l'excellence, la qualité et l'innovation dans la façon dont ils exécutent leurs projets et programmes et illustrent les valeurs fondamentales de l'AIP2. En plus de donner aux professionnels de l'engagement un « moment sous les projecteurs », ces prix :

- Mettent en évidence les approches novatrices ;
- Inspirent d'autres professionnels de l'engagement ;
- Démontrent la valeur de l'engagement public ; et
- Montrent aux gouvernements et aux autres décideurs que le concept « d'inspirer ensemble de meilleures décisions » n'est pas qu'un slogan.

Les catégories de prix sont les suivantes :

- ★ Engagement des populations autochtones
- ★ Respect de la diversité, de l'inclusion et de la culture
- ★ Extension de la pratique par la créativité, la contribution et l'innovation sur le terrain
- ★ Engagement visuel
- ★ Organisation de l'année
- ★ Projet de recherche de l'année

Trois lauréats seront soumis au concours international des prix AIP2 :

- ★ Organisation de l'année
- ★ Projet de recherche de l'année
- ★ Projet de l'année

Note : le projet de l'année sera sélectionné parmi les lauréats des catégories Engagement des populations autochtones, Respect de la diversité, Inclusion et Culture et Extension de la pratique par la créativité, la contribution et l'innovation dans le domaine.



Bruce Gilbert (au centre), alors président d'AIP2 Canada, avec Spencer Lindsay (à gauche) et Amanda Gibbs (à droite) de la ville de Vancouver, lauréats du Prix de l'engagement autochtone 2018.

Les lauréats de chaque catégorie de prix seront annoncés lors d'un gala de remise des prix des valeurs fondamentales qui aura lieu en septembre 2023. Les finalistes seront informés en juillet/août.

La date limite de candidature pour les prix des valeurs fondamentales est fixée à **31 mai 2023**. Notez que ces prix ne sont pas réservés aux membres de l'AIP2 : tout le monde peut poser sa candidature. Vous avez des questions ? Contactez-nous à l'adresse suivante : info@IAP2canada.ca.

Valeurs fondamentales de l'AIP2

En tant que chef de fil international dans le domaine de la participation publique (P2), la Fédération AIP2 a développé trois piliers pour des processus P2 efficaces. Les valeurs fondamentales de la participation publique, le spectre de la participation publique de l'AIP2 et le code de déontologie pour les praticiens de la participation publique sont les fondements du cadre de l'AIP2 pour une participation publique axée sur la prise de décision et fondée sur les valeurs.

La participation du public est susceptible d'être couronnée de succès lorsque :

- La portée, les contraintes et les possibilités de l'enjeu débattu sont clairement définies, ce qui permet d'aboutir à une décision potentielle ;
- Le rôle de la communauté et l'objectif du processus de participation sont clairs ; assurez-vous que vous entendiez un éventail de points de vue des personnes les plus touchées ; et
- Le processus d'engagement se concentre sur ce qui est important pour les participants ainsi que pour l'organisation, avec des mesures et des normes de meilleures pratiques pour le processus exprimées par le biais des valeurs fondamentales tout au long du processus.

Les candidats au prix des valeurs fondamentales doivent être en mesure de décrire comment leur travail exprime les valeurs fondamentales et le spectre de l'AIP2. Les prix pour les valeurs fondamentales se concentrent sur les projets qui s'alignent sur toutes ou la plupart des valeurs fondamentales de l'AIP2 :

1. La participation du public repose sur la conviction que les personnes concernées par une décision ont le droit d'être impliquées dans le processus décisionnel.
2. La participation du public comprend la promesse que la contribution du public influencera la décision.
3. La participation du public favorise les décisions durables en reconnaissant et en communiquant les besoins et les intérêts de tous les participants, y compris les décideurs.
4. La participation du public recherche et facilite l'implication des personnes potentiellement touchées ou intéressées par une décision.
5. La participation du public vise à obtenir l'avis des participants sur la manière dont ils participent.

6. La participation du public fournit aux participants les informations dont ils ont besoin pour participer de manière significative.
7. La participation du public permet de communiquer aux participants l'impact de leur contribution sur la décision.

Spectre de la participation publique de l'AIP2

Le Spectre de la participation publique de l'AIP2 a été conçu pour aider à sélectionner le niveau de participation qui définit le rôle du public dans tout processus de participation ou d'engagement du public. Le spectre est utilisé au niveau international et il est cité dans de nombreux plans de participation du public.

	INFORMER	CONSULTER	IMPLIQUER	COLLABORER	DÉLÉGUER
BUT DE LA PARTICIPATION PUBLIQUE	Fournir au public toute l'information nécessaire et objective pour l'aider à comprendre le problème, les options et les solutions envisagées.	Obtenir la rétroaction du public sur les études, les options et les décisions à prendre.	Travailler de concert avec le public pour s'assurer que ses préoccupations et ses attentes sont comprises et intégrées au processus décisionnel.	Rechercher un partenariat avec le public à toutes les étapes du processus décisionnel, y compris l'élaboration des options et l'identification de la solution privilégiée.	Confier au public la prise de décision finale.
ENGAGEMENT ENVERS LE PUBLIC	Nous vous tiendrons au courant.	Nous vous tiendrons au courant, respectons vos préoccupations et vos attentes et nous vous informerons de la prise en compte de votre contribution dans le choix de la solution retenue.	Nous travaillerons avec vous afin que vos préoccupations et vos attentes soient considérées dans les choix élaborés. Nous vous informerons de la prise en compte de votre contribution dans le choix de la solution retenue.	Nous compterons sur vos conseils et vos idées novatrices pour trouver des solutions et les intégrerons le plus possible dans le choix de la solution retenue.	Nous mettrons en œuvre votre décision.

Catégories de prix

Extension de la pratique par la créativité, la contribution et l'innovation sur le terrain

Un prix sera décerné au projet qui aura le mieux démontré les éléments suivants :

- Utilisation novatrice et créative de techniques et d'outils permettant d'impliquer de manière efficace et significative les participants dans un projet ; et/ou
- Innovations au sein de la pratique ; et/ou
- Contribution à la pratique de la P2 et de l'engagement, extension des leçons apprises et partage de nouvelles approches et expériences de manière à apporter une contribution au domaine.

Critères d'attribution

Les candidatures doivent également démontrer comment leur projet s'inscrit dans la description de la catégorie choisie et répondre aux critères suivants :

Contexte du projet

- Décrire les raisons pour lesquelles l'engagement a été entrepris, donner une vue d'ensemble de l'approche de l'engagement et expliquer comment la contribution devait avoir un impact sur la situation.
- Décrire comment les participants ont été impliqués et fournir des preuves de la diversité de la participation et de l'engagement inclusif.
- Décrivez l'influence/l'impact que le processus d'engagement a fini par avoir (sur les personnes, les politiques, les organisations, etc.)

Alignement des valeurs fondamentales

En utilisant le formulaire d'application de l'étude de cas , démontrez brièvement comment les sept [valeurs fondamentales de l'AIP2](#) se reflètent dans votre approche et/ou dans les résultats de votre engagement.

Réflexion sur le projet / les apprentissages

- Comment avez-vous créé des relations et instauré la confiance pendant et après le processus d'engagement ?

- Décrivez les défis spécifiques auxquels le projet a été confronté et la manière dont le processus d'engagement a répondu à ces défis dans le cadre de la catégorie de prix à laquelle vous postulez.
- Décrivez comment vous avez évalué votre engagement (pour les participants, les décideurs et les autres personnes susceptibles d'avoir été impliquées). Quelles informations importantes avez-vous tirées de l'évaluation ?
- Décrivez la manière dont votre projet a fait progresser « la manière dont l'engagement se fait » dans votre contexte et/ou dans le domaine dans son ensemble.
- De plus, fournissez les coordonnées d'au moins 2 (et jusqu'à 5) référents indépendants qui peuvent commenter le projet et vérifier les affirmations faites dans la demande de subvention. Les référents ne devraient pas être des membres de votre organisation ou de sa structure de gouvernance, mais doivent inclure des membres du public qui ont été impliqués dans le processus d'engagement. (Les référents doivent être inclus en tant que pièce jointe supplémentaire à la soumission de 10 pages).

Engagement des populations autochtones

Un prix sera décerné au projet qui aura le mieux démontré les éléments suivants :

- Des processus d'engagement conçus et mis en œuvre par des praticiens autochtones ; et/ou
- Processus culturellement sûrs et inclusifs avec les populations et/ou communautés autochtones

Critères d'attribution

Les candidatures doivent également démontrer comment leur projet s'inscrit dans la description de la catégorie choisie et répondre aux critères suivants :

Contexte du projet

- Décrire les raisons pour lesquelles l'engagement a été entrepris, donner une vue d'ensemble de l'approche de l'engagement et expliquer comment la contribution devait avoir un impact sur la situation.
- Décrire comment les participants ont été impliqués et fournir des preuves de la diversité de la participation et de l'engagement inclusif.
- Décrivez l'influence/l'impact que le processus d'engagement a fini par avoir (sur les personnes, les politiques, les organisations, etc.)

Alignement des valeurs fondamentales

Réflexion sur le projet / les apprentissages

- Comment avez-vous créé des relations et instauré la confiance pendant et après le processus d'engagement ?
- Décrivez les défis spécifiques auxquels le projet a été confronté et la manière dont le processus d'engagement a répondu à ces défis dans le cadre de la catégorie de prix à laquelle vous postulez.
- Décrivez comment vous avez évalué votre engagement (pour les participants, les décideurs et les autres personnes susceptibles d'avoir été impliquées). Quelles informations importantes avez-vous tirées de l'évaluation ?
- Décrivez la manière dont votre projet a fait progresser « la manière dont l'engagement se fait » dans votre contexte et/ou dans le domaine dans son ensemble.
- De plus, veuillez fournir les coordonnées d'au moins 2 (et jusqu'à 5) référents indépendants qui peuvent commenter le projet et vérifier les affirmations faites dans la demande de subvention. Les référents ne devraient pas être des membres de votre organisation ou de sa structure de gouvernance, mais doivent inclure des membres du public qui ont été impliqués dans le processus d'engagement. (Les référents doivent être inclus en tant que pièce jointe supplémentaire à la soumission de 10 pages).

Respect de la diversité, de l'inclusion et de la culture

Un prix sera décerné au projet qui aura le mieux démontré les éléments suivants :

- Engagement efficace auprès des populations historiquement marginalisées ou « moins entendues » ; et/ou
- Processus inclusif, multiculturel, intersectionnel, linguistiquement diversifié et/ou bilingue qui reflète la diversité des participants et l'inclusion de leurs besoins et identités ; et/ou
- Taille, portée et échelle du projet reflétant l'étendue de la géographie du Canada (y compris l'éloignement, la ruralité ou l'immensité de la géographie)

Critères d'attribution

Les candidatures doivent également montrer comment leur projet s'inscrit dans la description de la catégorie choisie et répondre aux critères suivants :

Contexte du projet

- Décrire les raisons pour lesquelles l'engagement a été entrepris, donner une vue

d'ensemble de l'approche de l'engagement et expliquer comment la contribution devait avoir un impact sur la situation.

- Décrire comment les participants ont été impliqués et fournir des preuves de la diversité de la participation et de l'engagement inclusif.
- Décrivez l'influence/l'impact que le processus d'engagement a fini par avoir (sur les personnes, les politiques, les organisations, etc.)

Alignement des valeurs fondamentales

En utilisant le formulaire de candidature fourni, démontrez brièvement comment les sept [valeurs fondamentales de l'AIP2](#) se reflètent dans votre approche et/ou dans les résultats de votre engagement.

Réflexion sur le projet / les apprentissages

- Comment avez-vous créé des relations et instauré la confiance pendant et après le processus d'engagement ?
- Décrivez les défis spécifiques auxquels le projet a été confronté et la manière dont le processus d'engagement a répondu à ces défis dans le cadre de la catégorie de prix à laquelle vous postulez.
- Décrivez comment vous avez évalué votre engagement (pour les participants, les décideurs et les autres personnes susceptibles d'avoir été impliquées). Quelles informations importantes avez-vous tirées de l'évaluation ?
- Décrivez la manière dont votre projet a fait progresser « la manière dont l'engagement se fait » dans votre contexte et/ou dans le domaine dans son ensemble.
- De plus, fournissez les coordonnées d'au moins 2 (et jusqu'à 5) référents indépendants qui peuvent commenter le projet et vérifier les affirmations faites dans la demande de subvention. Les référents ne devraient pas être des membres de votre organisation ou de sa structure de gouvernance, mais doivent inclure des membres du public qui ont été impliqués dans le processus d'engagement. (Les référents doivent être inclus en tant que pièce jointe supplémentaire à la soumission de 10 pages).

Projet de l'année

Un projet lauréat des trois catégories susmentionnées (Extension de la pratique, Engagement autochtone et Respect de la diversité) peut être nommé Projet de l'année de l'AIP2 Canada. Ce prix supplémentaire reconnaît et honore les projets qui illustrent l'esprit et l'objectif de la participation et de l'engagement du public. Le prix reconnaît l'excellence des outils, des techniques et des efforts en matière de participation et d'engagement du public.

La préférence est donnée aux projets qui démontrent l'utilisation de techniques novatrices, de solutions durables aux problèmes rencontrés dans le domaine de la participation et de l'engagement du public, et de l'implication réussie du public dans de nouveaux domaines. Le prix du projet de l'année ne sera décerné qu'aux projets ayant abouti à un résultat. Veuillez noter que les projets internationaux menés par des Canadiens sont également admissibles.

Les projets doivent être terminés ou comporter des phases importantes. Les prix des projets sont attribués à l'organisation qui les a parrainés. Le projet canadien de l'année sera sélectionné parmi les lauréats des catégories de projets.

Critères d'attribution - Projet de l'année

Les candidatures seront d'abord évaluées par catégorie. Au cours de la deuxième étape, les gagnants de chaque catégorie de projet seront comparés et un grand gagnant canadien sera désigné.

Les finalistes du projet de l'année seront informés en juillet/août.

Prix de l'engagement visuel

Ce prix sera décerné au projet qui démontre visuellement TOUS les éléments suivants :

- Notification d'engagement
- Matériel d'aide à la participation éclairée
- Rapports sur les contributions et l'impact de l'engagement
- Décrire comment les valeurs fondamentales de l'AIP2 sont reflétées dans ce matériel

Veuillez inclure des exemples de votre matériel de communication destiné au public, aux participants, aux décideurs et/ou à d'autres personnes. Il peut s'agir de publicités, d'instantanés de sites web, de rapports, de médias sociaux, de vidéos, etc. Nous voulons savoir comment vous avez communiqué graphiquement.

De plus, la candidature doit fournir les coordonnées d'au moins deux (et jusqu'à cinq) référents indépendants qui peuvent commenter le travail d'engagement de l'organisation et vérifier les affirmations faites dans la demande de prix. Les référents ne devraient pas être des membres de votre organisation ou de sa structure de gouvernance, mais des membres du public qui ont été impliqués dans le processus d'engagement. (Référents à inclure en tant que pièce jointe supplémentaire à la soumission de 10 pages).

Prix de l'organisation de l'année

Le prix de l'organisation de l'année récompense la mise en application des valeurs fondamentales dans l'ensemble de l'organisation et la manière dont l'engagement est intégré dans les pratiques de prise de décision.

Pour de nombreuses organisations, il s'agit d'un processus à long terme et toutes les organisations qui se trouvent à différents stades du processus sont encouragées à poser leur candidature pour ce prix.

Critères d'attribution - Organisation de l'année

Pour postuler à ce prix, veuillez adresser les informations suivantes :

1. Démontrer un engagement envers les valeurs fondamentales de la participation publique par le biais de leurs politiques, stratégies, pratiques et/ou procédures.
2. Fournir la preuve que le(s) dirigeant(s) de l'organisation ont une bonne compréhension et ont intégré la participation et l'engagement du public dans leur façon de travailler ;
3. Fournir des preuves de leur engagement à apprendre et à renforcer leurs capacités en matière de participation et d'engagement du public ;
4. Décrire comment la participation et l'engagement internes/du personnel ont donné le ton à la participation et à l'engagement externes du public ;
5. Fournir des preuves de leur expérience ou de leur engagement à long terme en faveur d'une participation efficace des communautés et du public à la prise de décision et à l'élaboration des politiques ;
6. Démontrer leur capacité d'adaptation face à des défis majeurs, à des risques de réputation ou à des résultats inattendus.

Les informations doivent être présentées dans des sections avec des titres. Voici un exemple de la manière dont vous pourriez organiser vos informations :

- Contexte
 - Défis et opportunités en matière de P2
 - Justification de la P2
 - Impact de la P2 sur les décisions
- Impact - preuve de l'influence de la P2 sur la culture organisationnelle
 - Politiques, stratégies, pratiques et/ou procédures
 - Leadership
 - Apprendre et renforcer les capacités
 - Participation et engagement interne / du personnel

- Antécédents en matière de participation de la communauté et du public
- Adaptabilité
- Évaluation par rapport aux sept valeurs fondamentales - preuves démontrant comment les valeurs fondamentales influencent l'organisation ainsi que son approche et ses pratiques en matière de participation du public.
- Référents indépendants - preuves de la reconnaissance des pratiques de P2 par les parties prenantes

De plus, la demande doit fournir les coordonnées d'au moins deux (et jusqu'à cinq) référents indépendants qui peuvent commenter le travail d'engagement de l'organisation et vérifier les affirmations faites dans la demande de subvention. Les référents ne devraient pas être des membres de votre organisation ou de sa structure de gouvernance, mais doivent inclure des membres de la communauté qui ont été impliqués dans le processus d'engagement. (Les référents doivent être joints au dossier de candidature de 10 pages).

Prix de recherche

La recherche est d'une importance cruciale pour AIP2 et ses membres si nous voulons comprendre et surmonter les défis de l'engagement quotidien et développer la théorie et la pratique de la participation publique. Le prix de la recherche reconnaît les contributions importantes à l'ensemble des connaissances sur l'engagement public.

L'innovation n'est pas le fruit du hasard. La combinaison de problèmes intéressants, de bonnes questions et d'un esprit de recherche sont les fondements qui nous aident à élaborer de nouvelles théories et à donner forme à de nouvelles idées ; ce sont les éléments qui contribuent à faire progresser nos connaissances et notre compréhension.

Critères d'attribution - Prix de recherche

Pour postuler à ce prix, veuillez inclure les informations suivantes sous forme de sections avec des titres suivants :

1. Le problème et le défi : décrivez brièvement l'enjeu ou le problème général de la recherche et son lien avec la participation et l'engagement du public.
2. Méthodologie et cadres théoriques : Décrivez brièvement les méthodes de recherche utilisées et la manière dont vous avez abordé votre question ou problème de recherche. Notez également les cadres théoriques qui soutiennent votre recherche.
3. Résultats de la recherche : Décrivez les résultats de la recherche, en particulier vos conclusions. Qu'avez-vous découvert ? Quelle est la solidité de vos conclusions ? Quelles sont les preuves dont vous disposez pour étayer vos affirmations ?

4. Contribution à l'ensemble des connaissances : Quelle est votre contribution à l'ensemble des connaissances dans le domaine de la participation et de l'engagement du public ? Comment les résultats sont-ils partagés et appliqués dans la pratique ?
5. Alignement sur les valeurs fondamentales : Décrivez comment les valeurs fondamentales de l'AIP2 se reflètent dans votre méthodologie et/ou vos résultats. Cela peut inclure tout ou une partie des éléments suivants :
 - a. Les personnes concernées par la décision ont été impliquées dans le processus décisionnel.
 - b. La contribution du public a influencé la décision.
 - c. La décision était durable et reconnaissait et communiquait les besoins et les intérêts de tous les participants, y compris les décideurs.
 - d. La participation des personnes potentiellement affectées ou intéressées par la décision a été recherchée et facilitée.
6. Les participants ont contribué à la conception des modalités de leur participation à la recherche. Les informations fournies aux participants ont favorisé une participation significative. Les participants ont été informés de la manière dont leur contribution a influé sur le processus de recherche et/ou ses résultats.
7. De plus, fournissez les coordonnées d'au moins 2 (et jusqu'à 5) référents indépendants qui peuvent commenter le travail d'engagement de l'organisation et vérifier les affirmations faites dans le dossier de candidature. Les référents ne devraient pas être des membres de votre organisation ou de sa structure de gouvernance et peuvent inclure des membres du public qui ont été impliqués dans le processus de recherche. (Les référents doivent être joints au dossier de 10 pages).

Juger

Les juges devront évaluer les candidatures en fonction de TOUTES les 7 valeurs fondamentales ET des critères définis pour chaque prix.

Dans un souci de transparence, les juges devront fournir leur note numérique ainsi qu'une explication de leur choix. Un minimum de 4 (bon) doit également être atteint pour être pris en considération pour un prix (c.-à-d. que s'il n'y a qu'une seule soumission dans une catégorie donnée et que cette soumission ne satisfait pas à l'exigence minimale, aucun prix ne sera décerné dans cette catégorie). Les juges se réservent le droit de disqualifier les candidatures présentées dans une catégorie particulière qui ne répondent pas aux critères d'application de cette catégorie de prix. Les juges se réservent également le droit de déplacer une candidature dans une catégorie plus appropriée.

Échelle d'évaluation

5 = cette valeur ou ce critère est exceptionnel

4 = cette valeur ou ce critère est bon

3 = cette valeur ou ce critère est modéré

2 = cette valeur ou ce critère est médiocre

1 = cette valeur ou ce critère est peu ou pas démontré

Processus d'évaluation

Le jury :

- Évaluera chaque candidature de manière indépendante par rapport à TOUTES les valeurs fondamentales de l'AIP2 en utilisant les critères établis ;
- Utilisera les critères, les valeurs fondamentales de l'AIP2 et les échelles d'évaluation fournies pour évaluer et noter chaque candidature de manière indépendante ;
- Fournira une explication écrite et une justification de leur choix de note afin de garantir la transparence ;
- Sélectionnera une liste restreinte de candidatures pour délibération avec les autres juges ;
- Participera à la décision du jury sur les finalistes et les gagnants des catégories de projets ;

- Participera aux décisions concernant les finalistes et les lauréats des projets, le lauréat général du projet canadien de l'année, les finalistes et les lauréats de l'organisation canadienne de l'année et du prix de la recherche canadienne.

Remarque : les juges se réservent le droit de ne pas décerner de prix dans une catégorie s'ils estiment qu'il n'y a pas de candidats exceptionnels pour une année donnée. Les juges se réservent le droit de modifier ou de déplacer un projet soumis dans une autre catégorie. Les juges peuvent désigner un deuxième prix ou une mention honorable pour chaque catégorie de prix.

Prix

Tous les lauréats, y compris les lauréats de chaque catégorie de projet, recevront :

- Certificat et/ou prix encadré ;
- Des modèles de communiqués de presse à utiliser pour promouvoir le projet gagnant ;
- Les projets seront également présentés sur les sites web et les comptes de médias sociaux d'AIP2 Canada et/ou International.

Les lauréats des Prix canadiens des valeurs fondamentales de l'AIP2 2022 seront encouragés à partager leurs récits et expériences d'apprentissage par divers moyens avec la communauté de AIP2 Canada tout au long de l'année 2022-2023. Les détails exacts seront déterminés avec les gagnants, mais peuvent inclure :

- La présentation des exposés lors d'événements, par exemple la conférence nord-américaine de l'AIP2. La présentation d'un webinaire.
- La prestation de ressources pour le site web d'AIP2 Canada.
- La rédaction d'un article sur leur projet, leur organisation ou leurs recherches.

Les gagnants devront également fournir une courte vidéo mettant en évidence leur participation réussie. Cette vidéo ne devra pas durer plus de 4 minutes et sera présentée sur le site web d'AIP2 Canada et à d'autres endroits appropriés. Pour des exemples de vidéos de gagnants précédents, veuillez consulter la page du site web des prix des valeurs fondamentales.

Dates clés

- Ouverture de la pose de candidatures : 18 avril 2023
- Clôture des candidatures : 31 mai 2023

Les candidatures reçues après cette date ne seront pas prises en compte dans le processus d'évaluation. Remarque : tous les participants recevront un courriel de confirmation pour accuser réception de leur candidature. Si vous ne recevez pas ce courriel dans les 48 heures, du lundi au vendredi, veuillez nous contacter à l'adresse suivante : info@IAP2canada.ca.

Les finalistes de chaque catégorie seront informés en juin/juillet.

Tous les lauréats seront annoncés lors du gala virtuel de remise des prix des valeurs fondamentales, qui se tiendra en septembre 2022.

Frais de dossier

Des frais d'inscription de 100 \$ sont demandés pour chaque candidature. Ces frais sont destinés à couvrir les coûts d'administration du programme. Toutefois, veuillez nous indiquer si cela pose un problème, car nous ne voulons pas que ces frais dissuadent les candidats de s'inscrire.

Vous pouvez payer en ligne sur le [site d'AIP2 Canada](#).

Comment postuler

Si vous postulez pour les prix suivants, veuillez utiliser [le dossier de candidature aux prix](#) :

- ★ Engagement visuel
- ★ Organisation de l'année
- ★ Projet de recherche de l'année

Si vous postulez pour les prix suivants, veuillez utiliser [le dossier de candidature pour les études de cas](#) :

- ★ L'engagement indigène
- ★ Respect de la diversité, de l'inclusion et de la culture
- ★ Extension de la pratique par la créativité, la contribution et l'innovation sur le terrain

Les dossiers à l'appui des candidatures pour toutes les catégories de prix doivent :

- Respecter le guide de style.
- Afin de soutenir un large éventail de candidats, les soumissions créatives sont les bienvenues. Par exemple, les candidats peuvent inclure un lien vers un journal photo, un récit oral ou une vidéo dans leur soumission.

Les candidatures doivent également être accompagnées de ce qui suit :

- Page de présentation de la demande
- Formulaire de consentement à la reproduction du matériel
- Liste de contrôle

Envoyez les candidatures par courrier électronique à l'adresse suivante :

info@IAP2canada.ca Objet - Candidature aux prix des valeurs fondamentales et [Nom de l'organisation].

Des questions ?

Pour toute question, veuillez-vous adresser à : info@IAP2canada.ca - rubrique « Questions sur le prix des valeurs fondamentales ».